

ASSEMBLÉE NATIONALE

17 novembre 2022

PLFSS POUR 2023 - (N° 480)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N ° 359

présenté par
M. Bazin et M. Neuder

ARTICLE 37 TER

Supprimer les alinéas 8 à 21.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Pour que la convention nationale pour l'emploi des seniors et la sauvegarde du système de retraites puisse être efficace il convient de laisser le dialogue social s'opérer. Dès lors les alinéas 8 à 21 ne sont pas opportuns. Cet amendement vise à les supprimer.